

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

**Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adoptés, à sa séance ordinaire, tenue le 2 mai 2022 à 19 h, les projets de résolutions pour les projets particuliers suivants :**

- Projet particulier PP27-0315 en vue de permettre la démolition d'un bâtiment de 2 étages situé au 3878, rue La Fontaine et la construction d'un nouveau bâtiment de 3 étages avec mezzanine - 1217499010.
- Projet particulier PP27-0317 en vue de permettre l'usage « poste de police » dans le bâtiment situé au 6905, rue Notre-Dame Est (lot 4 222 321) - 1215092008.

**Une assemblée publique de consultation se tiendra le 19 mai 2022, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) et la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4).**

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ces projets ainsi que les conséquences de son leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets.

Les projets particuliers, ainsi que le plan de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement.

**FAIT À MONTRÉAL, CE 5<sup>E</sup> JOUR DE MAI 2022.**

**La secrétaire d'arrondissement,**

**Dina Tocheva**